

Oncologie : prise en charge de la personne âgée

PERSONNES AGEES ET HANDICAP

Ref : ECSPA07A



Compétences visées

Améliorer les pratiques soignantes auprès des personnes âgées atteintes d'un cancer.

Objectifs et contenus



Comprendre les mécanismes de survenue des cancers et les modes de dépistage

- La physiopathologie du cancer.
- Les facteurs favorisant : alcool, tabac, alimentation, obésité....
- Les stades de la maladie.
- Les cancers les plus fréquents chez la personne âgée.
- L'information des patients sur les facteurs de risques et de protection : démarche éducative.
- Le dépistage des cancers en fonction des risques.

Connaître les traitements disponibles

- Les chimiothérapies.
- La radiothérapie : principes et effets secondaires.
- L'immunothérapie.
- Les nouveaux traitements, les anticancéreux oraux (thérapies ciblées...).
- La chirurgie : arbre décisionnel.
- Les soins de support : soin continu et soin global.

S'approprier des outils validés et adaptés pour l'évaluation

- L'évaluation : une démarche pluridisciplinaire.
- Le repérage de la fragilité : outils d'évaluation et décodage des résultats.
- L'autonomie et la dépendance chez le sujet âgé.
- L'évaluation gériatrique.
- L'évaluation de l'espérance de vie.
- L'évaluation et les traitements de la douleur dans la maladie cancéreuse : traitements antalgiques médicamenteux et non-médicamenteux, prévention des douleurs induites par les soins, douleurs neuropathiques.

Prendre en charge les autres symptômes

- La dyspnée, l'angoisse, l'agitation, les vomissements, l'anorexie.
- Les outils d'évaluation et de suivi.
- Les soins de confort : repères déontologiques et éthiques.

Développer une approche relationnelle de qualité

- La mise en place d'une communication sereine avec le patient.
- Les obstacles à la communication et la gestion des troubles du comportement.
- Les directives anticipées, limitation et arrêt des traitements : comment les aborder ?
- L'annonce du diagnostic : aux patients, aux proches...
- Les patients, les proches, les personnes de confiance : quelle place pour le soignant ?



Consolider les compétences développées en présentiel

- La formation e-learning sur les anticancéreux oraux : 6 modules.

Méthodes

- Apports cognitifs.
- Cas pratiques.
- Analyse réflexive sur les pratiques professionnelles.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Valeur ajoutée

La formation s'appuie sur une approche globale, multidimensionnelle et pluriprofessionnelle permettant la personnalisation du parcours de soins du patient.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation peut être éligible au DPC selon la réglementation en vigueur

- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serions en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

Mise à jour le : **28/05/2024**